

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## Enquête publique relative au projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) du Pays d'Aix

### Lieux d'accès à l'enquête publique et permanences (suite) :

Communes	Adresses et lieux de consultation du dossier et d'accès au registre d'enquête publique	Jours et heures d'ouverture des lieux de consultation du dossier et accès au registre d'enquête publique	Dates et horaires des permanences de la commission d'enquête	Adresse des lieux de permanences de la commission d'enquête	Communes	Adresses et lieux de consultation du dossier et d'accès au registre d'enquête publique	Jours et heures d'ouverture des lieux de consultation du dossier et accès au registre d'enquête publique	Dates et horaires des permanences de la commission d'enquête	Adresse des lieux de permanences de la commission d'enquête
ROUSSET	Service Urbanisme Avenue des Bannettes 13790 ROUSSET	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00	Vendredi 17 novembre 2023 de 14h00 à 17h00	Service Urbanisme Avenue des Bannettes 13790 ROUSSET	LE THOLONET	Mairie 3384 Route Cézanne 13384 LE THOLONET	Lundi de 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h00 Mardi de 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h00 Mercredi de 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h00 Jeudi de 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h00 Vendredi de 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h00	Mercredi 29 novembre 2023 de 14h00 à 17h00	Salle de Réunion (à l'étage) Mairie - Avenue Cézanne 13384 LE THOLONET
SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON	Mairie Chemin Départemental 17 13100 SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON	Lundi de 9h00 à 13h00 Mardi de 9h00 à 13h00 Jeudi de 9h00 à 13h00 Vendredi de 9h00 à 13h00	NON CONCERNE	NON CONCERNE	TRETS	Mairie Place du 14 Juillet 13530 TRETS	Lundi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30 Mardi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30 Mercredi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30 Jeudi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30 Vendredi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30	Lundi 20 novembre 2023 de 14h00 à 17h00	Mairie Place du 14 Juillet 13530 TRETS
SAINT-CANNAT	Mairie Place de la République 13760 SAINT-CANNAT	Lundi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00 Mercredi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00	Lundi 27 novembre 2023 de 14h00 à 17h00	Mairie Place de la République 13760 SAINT-CANNAT	VAUVENARGUES	Mairie 12 Boulevard Moraliste 13126 VAUVENARGUES	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30	NON CONCERNE	NON CONCERNE
SAINT-ESTEVE-JANSON	Mairie Chemin Départemental 66 B 13610 SAINT-ESTEVE-JANSON	Lundi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h30 Mardi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h30 Jeudi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h30 Vendredi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h30	NON CONCERNE	NON CONCERNE	VENELLES	Hôtel de Ville Bureau de l'Urbanisme Place Marius Trucy 13770 VENELLES	Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h00	Mardi 21 novembre 2023 de 9h00 à 12h00	Hôtel de Ville Bureau de l'Urbanisme Place Marius Trucy 13770 VENELLES
SAINT-MARC-JAUMEGARDE	Mairie Place Mairie 13100 SAINT-MARC-JAUMEGARDE	Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00	NON CONCERNE	NON CONCERNE	VENTABREN	Service Urbanisme 2 place de l'Eglise 13122 VENTABREN	Lundi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30 Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30 Mercredi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30 Jeudi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30 Vendredi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30	NON CONCERNE	NON CONCERNE
SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	Mairie (Accueil-Secrétariat) Place Commandant Jean Santini 13115 SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	Lundi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30 Mardi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30 Mercredi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30 Jeudi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30 Vendredi de 8h00 à 12h00	NON CONCERNE	NON CONCERNE	VITROLLES	Bâtiment Azuréen - Arcade des Cîteaux - 1er étage - 13127 VITROLLES	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	Mardi 7 novembre 2023 de 9h00 à 12h00 Mercredi 15 novembre 2023 de 14h00 à 17h00 Mardi 28 novembre 2023 de 9h00 à 12h00	Bâtiment l'Azuréen - Arcade des Cîteaux - 1er étage - 13127 VITROLLES
SIMIANE-COLLONGUE	Mairie Place de Sévigné 13109 SIMIANE-COLLONGUE	Lundi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00 Mardi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00 Mercredi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00 Jeudi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00 Vendredi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	NON CONCERNE	NON CONCERNE					

Les informations sur le projet peuvent être demandées auprès des services métropolitains : *Direction Générale Déléguée Aménagement Durable, Habitat, Inclusion et Cohésion Territoriale (ADHICT) - Pôle Cohérence Territoriale - Direction Urbanisme - Service Urbanisme Secteur Nord - Division Urbanisme ADS AIX - Le Quartz - Route de Galice - 13 090 AIX-EN-PROVENCE.*

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence est l'autorité compétente pour statuer par délibération sur l'approbation de l'élaboration du RLPi du Pays d'Aix. Il pourra, au vu des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et de la commission d'enquête, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

### Période et lieux de consultation du rapport et des conclusions de la commission d'enquête :

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport et des conclusions par la commission d'enquête :

- À la Métropole Aix-Marseille-Provence située à la Direction Urbanisme - Service Urbanisme Secteur Nord - Division Urbanisme ADS AIX - Le Quartz - Route de Galice - 13090 AIX-EN-PROVENCE,
- Dans les communes concernées,
- À la Préfecture des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse,
- Sur le site <https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-rlpi-paysdaix>

### Informations environnementales :

Absence d'évaluation environnementale car la procédure de RLPi n'est pas soumise à évaluation environnementale (ni de plein droit ni selon la procédure d'examen au cas par cas).